



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

SCP LE GOFF & OMARJEE

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2024-07-09

Parution print : 2024-07-10

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 juillet 2024 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'exploitation de toutes concessions d'eau ; la fabrication, le traitement, le conditionnement, de tous liquides non alcoolisés, gazeux, de technologie, l'ingénierie, l'édition, la production audiovisuelle et multimédia dans le domaine du marketing, de la communication, de la presse.

Dénomination : MAY'MAJI

Siège social : MAMOUDZOU (97600), BP 429 C/O SANDAWANA, Kawéni.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR)

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : Toute cession d'actions à titre gratuit ou onéreux, à des tiers ou entre actionnaires, doit être autorisée par l'assemblée générale.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Président : Le Président est Monsieur Théophile NARAYANIN, demeurant à SAINTE-SUZANNE (97441) 13 rue Gouroussamy.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU.

Pour avis

Le notaire.